

Mobilité Multimodale Intelligente - 2MI

CATALYSEUR

2MI

Notre constat

La multiplication des modes de déplacement, associée à l'essor de l'information et des médias de diffusion, contribue à accroître l'offre de mobilité et sa complexité. L'utilisateur perçoit, de plus en plus, l'intérêt de personnaliser son déplacement, de l'adapter à ses besoins et à ses contraintes.

Sur chaque territoire, la mobilité des personnes et des biens fait intervenir des acteurs de plus en plus nombreux (collectivités locales, entreprises, usagers...). D'un territoire à l'autre, la combinaison de ces acteurs change. En dépit des efforts récents, les services continuent néanmoins à être cloisonnés et les systèmes techniques propriété d'un opérateur ferment les possibilités de communications, au détriment de la valeur d'usage de ces offres diversifiées pour la mobilité de tous les utilisateurs.

Une absence de coordination générale

Les réseaux physiques et les systèmes d'information ne peuvent révéler pleinement leurs avantages pour l'utilisateur que si des passerelles existent entre les acteurs du transport, les entreprises, les gestionnaires de données urbaines. Par leurs connexions, elles produisent un « effet réseau » qui doit être pensé, organisé et maintenu.

La nécessité d'une culture nouvelle visant l'ouverture

Les contextes juridico-économique et culturel actuels ne sont pas en adéquation avec cet objectif. Les acteurs publics de la mise en œuvre des politiques de mobilité locales n'y sont pas préparés et doivent appliquer des textes qui, structurellement, conduisent davantage au cloisonnement qu'à l'organisation concrète de ces connexions. Les acteurs privés n'ont pas encore adopté des solutions techniques ouvertes, faute de garantie sur le maintien et le développement de ces solutions ouvertes.

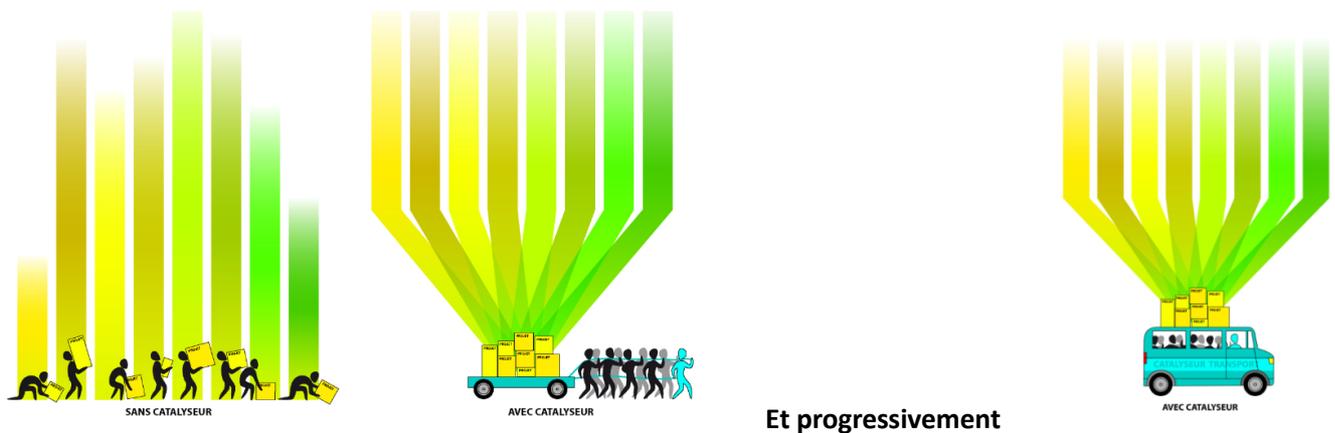
Un gâchis budgétaire dans un contexte de contraintes

Ces évolutions et adaptations doivent être menées dans un contexte de limitation budgétaire pour les acteurs publics. Le cloisonnement des initiatives oblige, le plus fréquemment, les collectivités à acheter des études qui sont facturées comme si elles étaient originales alors qu'elles ne font que contextualiser une étude réalisée sur un autre territoire.

Le projet CATALYSEUR 2MI

Des outils mutualisés et standardisés, un premier pas pour organiser le système

Le projet CATALYSEUR 2MI propose d'accompagner les acteurs pionniers de la création des systèmes et des outils de la « mobilité intelligente » pour qu'ils bénéficient de la mutualisation de la ressource utile à l'innovation. La créativité d'une communauté émergente d'utilisateurs (collectivités, entreprises, usagers) et une bonne gestion des droits sur les résultats des études qu'ils commandent seront les garanties et sécurité pour la pérennité des systèmes et des services, leurs évolutions et leurs adaptations.



Le Catalyseur 2MI permet de structurer les initiatives individuelles, de les coordonner, de structurer l'écosystème afin d'assurer un meilleur développement et une meilleure performance. A terme, le Catalyseur 2MI prendra une forme plus industrielle pour assurer ce déploiement.

Mettre en place une Base de données d'interfaces standardisées

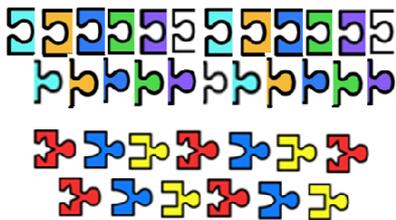
Le projet CATALYSEUR 2MI propose de mettre en place une base de données d'interfaces standardisées (API, progiciels et logiciels), qui permette à la communauté des utilisateurs de disposer de passerelles et de connecteurs pour faciliter et accélérer la mise en réseau des systèmes.

Créer une plateforme de services pour la communauté d'utilisateurs: assistance technique, conseils, formation, promotion, labellisation



Le Catalyseur 2MI, c'est 2 métiers

1. Un rôle de développeur d'interfaces standardisées « interopérabilité »



pour favoriser une mutualisation du développement

2. La mise à disposition d'une plateforme de services



**Assistance technique
Conseil Innovation**

**CONSEIL INTEROPERABILITE
GOUVERNANCE - ORGANISATION
STRUCTURATION JURIDIQUE**



**Animation communauté
d'utilisateurs**

**FORMATION
LABELLISATION
CERTIFICATION**

pour favoriser une mutualisation des services et des savoirs faire

Le projet CATALYSEUR 2MI propose de mettre à disposition des porteurs de projets, des cahiers des charges et contrats types, des notices techniques et autres documents pour faciliter les appels d'offres. Il propose de dispenser des conseils, des formations auprès de la communauté et de mettre en place des processus de labellisation.

- Le CATALYSEUR 2MI vise les utilisateurs dans toute leur diversité : les acteurs publics, les gestionnaires de la mobilité sur leur territoire, les entrepreneurs de services et les développeurs de projets et de solutions.
- Le CATALYSEUR 2MI analyse le contexte et propose des solutions pour s'adapter à la complexité et s'intégrer au réseau physique et informationnel. Il diffuse les solutions et en garantit la mise à jour et le développement.
- Le CATALYSEUR 2MI est destiné à apporter aux territoires (urbains) les solutions d'un 3ème mode, répondant à la diversité des demandes de mobilité, complémentaires des offres du 2ème mode (les transports collectifs de masse), et clairement alternatives à l'offre universelle du 1er mode (l'automobile conduite par son détenteur) qui ne peut trouver toute la place qu'elle requiert dans un espace urbain concentré.

Les apports du projet

Des avantages pour les collectivités locales

Politiques : encourager et organiser le partage d'expériences entre collectivités et entreprises assurant des services comparables et contribuer ainsi à susciter une demande sociale pour une mobilité durable (la mobilité du 3e mode)

Financiers : l'existence d'un socle commun mutualisé pour chaque catégorie de services limite les recopies d'études pré-existantes et permet de dégager des moyens pour la personnalisation des services. Le déploiement de ces derniers produit des effets d'échelle. La capitalisation des retours d'expérience est économiquement positive pour tous les acteurs.

Techniques : Faciliter la création de nouveaux services et accompagner leur déploiement et leur mise en réseau. Bénéficier d'une maintenance à coûts mutualisés.

Des avantages pour les entreprises – développeurs de services

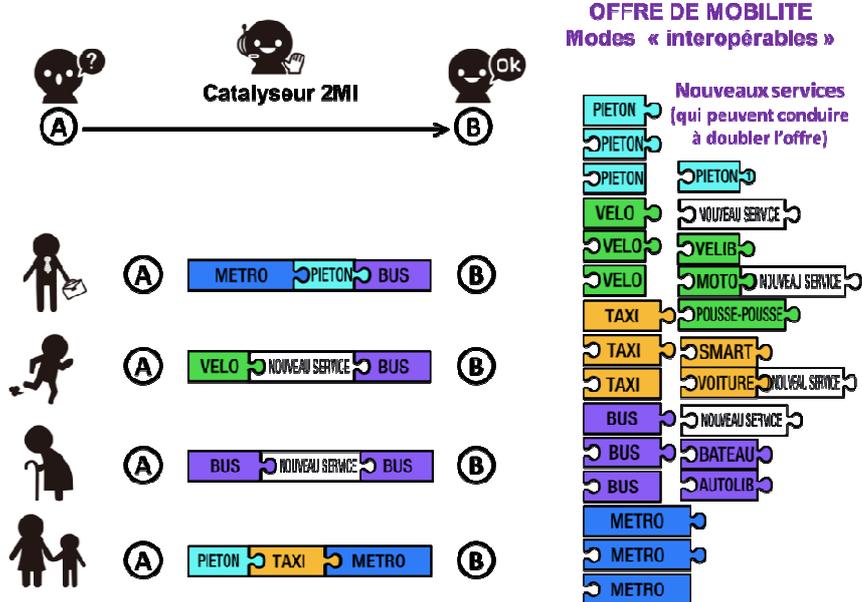
L'utilisation d'interfaces ouvertes et standardisées n'est pas contradictoire avec la valorisation des droits de propriété industrielle des entreprises qui peuvent les intégrer dans leurs services. C'est au contraire une facilité pour ces dernières de pouvoir immédiatement se connecter aux systèmes de leurs clients potentiels. Elles peuvent, dans ce nouveau contexte, développer leurs activités et en percevoir les produits sur un plus grand nombre de territoires et assurer les fonctions de personnalisation et de valeur ajoutée requises par les maîtres d'ouvrage.

Le CATALYSEUR 2MI offre la possibilité aux porteurs de services de mobilité (tous médias, tous modes), d'accéder aux ressources communes et aux interfaces standardisées permettant de rendre leurs systèmes interopérables, d'accélérer le développement de leurs produits et de réduire leurs coûts de développement. L'utilisation de ces interfaces standardisées facilite le déploiement sur d'autres territoires.

Des avantages pour les usagers

Les réseaux physiques et informationnels étant davantage structurés, l'utilisateur peut accéder de manière continue et complémentaire à de nombreux services liés à ses besoins et à ses contraintes. Il en retire un avantage qualitatif qui peut l'inciter à modifier son comportement en faveur des solutions de mobilité intelligentes et durables.

Ainsi le catalyseur contribue au développement d'interfaces pour accroître l'interopérabilité, faciliter la mobilité et participer à la mise en œuvre de nouveaux services.



Sa mise en œuvre opérationnelle

Le projet de CATALYSEUR 2MI est une première déclinaison opérationnelle de la Charte pour la mobilité multimodale intelligente initiée en 2009 par l'Académie des technologies et signée par les fédérations d'autorités responsables de transport, des opérateurs de transport et d'utilisateurs, les entreprises industrielles et de services les plus impliquées dans le domaine des transports et de la mobilité. L'Académie et les signataires de la Charte seront présents dans le déroulement du projet auquel ils apporteront leur expertise en permanence.

Le projet de CATALYSEUR 2MI est coordonné par URBA 2000 dont la neutralité constitue un avantage important pour ses partenaires et une garantie de bonne fin. Le coordonnateur s'appuie sur une équipe d'experts reconnus dans les différents aspects de la démarche :

- aspects techniques et de normalisation: AURIGE, Christophe DUQUESNE
- open data et nouveaux services : FING et CHRONOS
- aspects économiques et de développement : Thierry BRUHAT, consultants
- aspects juridiques et propriété industrielle: Cabinet TPC, JLG Consultant
- design et communication: Agence pour la promotion de la création industrielle (APCI)
- management collectif et outils de formation : SESE Conseil



Thierry BRUHAT Consultants

A.P.C.I

TECHNOLOGIE PARTENAIRES CONSEILS
CABINET TPC



Cinq territoires sont initialement associés à la démarche du CATALYSEUR 2MI sur des thématiques représentatives de la mobilité urbaine dans son ensemble :

- TRAFIC : Seine Saint Denis (Conseil général de Seine Saint Denis)
- COVOITURAGE ET AUTOPARTAGE : Isère (Conseil général de l'Isère)
- BILLETTEQUE ET SERVICES ASSOCIES: Région Bretagne (Agence régionale pour la mobilité intelligente ARMI ITS Bretagne)
- TOURISME DE CONGRES ET D'AFFAIRES : Région Aquitaine, Communauté urbaine de Bordeaux (TOPOS Aquitaine)
- LIVRAISONS: agglomération de Lille (Ports de Lille)

Deux thématiques sont abordées de manière transversale :

- OPEN DATA : FING et CHRONOS
- VELO: Compagnie des mobilités